



**INSPIR'
ACTION**

—

ACCESSIBILITÉ À
LA VIE
ASSOCIATIVE
LOCALE
- SAINT-
MAXIMIN

Améliorer l'accessibilité à l'offre de loisirs de droit commun pour les personnes atteintes de troubles psychiques

-

Ville de Saint-Maximin- la-Sainte-Baume

[Var, Provence-Alpes-Côte d'Azur]

contexte de l'action

Les publics atteints de troubles psychiques rencontrent des difficultés pour avoir accès à l'offre de loisirs de droit commun et intégrer la vie associative locale. Le projet est né lors des rencontres interprofessionnelles du CLSM.

fiche-identité de l'action

Porteur du projet : ville de Saint-Maximin (dans le cadre du CLSM)

Statut du projet : achevé

Échelle : ville

Thématique traitée : isolement des personnes vivant avec des troubles psychiques

Publics visés : personnes atteintes de troubles psychiques, associations locales

Partenaires opérationnels : CMP, ESAT, SAVS, bailleurs sociaux, assistantes sociales du département, prévention spécialisée, associations spécialisées, centre social et culturel, CCAS, mairie (médiateurs de rue, médiateurs socioculturels et sportifs, animateurs...), tissu associatif local



INSPIR' ACTION

—

ACCESSIBILITÉ À
LA VIE
ASSOCIATIVE
LOCALE
- SAINT-
MAXIMIN

Partenaires financiers : aucun

Moyens affectés : temps de coordination

objectif de l'action

> Faciliter l'accessibilité aux loisirs pour les personnes vivant avec des troubles psychiques

description de l'action

Le CLSM est le cadre d'un travail de proximité et de partenariat avec différents professionnels de terrain dans les champs aussi variés que la santé, le sanitaire, le social, le socio-culturel et socio-sportif. En permettant l'interconnaissance de ces acteurs autour des enjeux de santé mentale, le CLSM a développé un rôle de facilitateur et de mise en lien : il structure des temps de travail officiels entre les partenaires et fluidifie les relations entre ces temps de travail. Cela peut aller, au cas par cas, jusqu'à une démarche volontaire d'approcher les associations locales pour les convaincre de s'ouvrir à un public ayant des troubles psychiques.

Les personnes vivant avec des troubles psychiques peuvent alors s'inscrire dans le milieu associatif local et participer à des spectacles culturels locaux, à des animations de rue, des sorties tout public, des ateliers avec des enfants, voire de les animer eux-mêmes... et donc d'être intégré à la vie et la dynamique de la ville.

résultats de l'action

- > Bonne participation du public « fragilisé » et bonne mixité des publics (échanges entre les différents publics) lors des activités associatives
- > Pas de difficulté particulière rencontrée sur le terrain car bien travaillé en amont et en aval entre les différents professionnels
- > Développement de projets spécifiques entre une structure du secteur sanitaire et social et un partenaire culturel rencontré lors de ces activités
- > Travail de déstigmatisation des troubles mentaux grâce à l'inclusion des publics dans les activités « de droit commun »



INSPIR' ACTION

ACCESSIBILITÉ À
LA VIE
ASSOCIATIVE
LOCALE
- SAINT-
MAXIMIN

perspectives

À l'échelle de la communauté d'agglomération, deux communes coordonnent un CLSM : Saint-Maximin et Brignoles. Leur fusion dans un CLSM intercommunal est en cours de réflexion.

La participation des usagers aux instances du CLSM reste un point faible : des dynamiques sont en cours (invitation de représentants d'usagers, soutien à une association d'usagers en cours de création à Brignoles qui envisage de constituer un GEM – groupe d'entraide mutuelle).

conseils pour reproduire ce projet

> Créer des temps de rencontre entre professionnels pour solidifier le réseau : la qualité du travail en réseau, sur du long terme entre professionnels locaux qui se connaissent bien et qui sont en relation de confiance est indispensable. Pour cela il est préférable de s'appuyer sur un dispositif officiel tel le CLSM.

repères sur le territoire

Territoire : la commune de Saint-Maximin-la-Baume compte 16 000 habitants ; depuis 2016, elle fait partie de la communauté d'agglomération de la Provence Verte, qui réunit 28 communes et 95 000 habitants.

Contrat de ville : la commune est sortie de la politique de la ville en 2014 suite à la réforme de la géographie prioritaire, mais deux quartiers restent en « veille active ».

Démarche territoriale de santé : les acteurs locaux des champs sanitaires, sociaux, éducatifs et médico-sociaux ont souhaité formaliser leurs relations dans le cadre d'un CLSM à partir de 2015. Des rencontres interprofessionnelles sont organisées trois à quatre fois par an.

contact référent

Patrick Aubert

Responsable du service Éducation, jeunesse, citoyenneté

Ville de Saint-Maximin-la-Sainte-Baume

p.aubert@st-maximin.fr

04 94 59 92 92



Cette Inspir'action fait partie du Dossier ressources « Santé mentale et isolement social » : à télécharger ici → <http://www.fabrique-territoires-sante.org/capitalisation/dossiers-ressources/sante-mentale-et-isolement-social>

INSPIR' ACTION

Complété le 18.05.2018

—
ACCESSIBILITÉ À
LA VIE
ASSOCIATIVE
LOCALE
- SAINT-
MAXIMIN